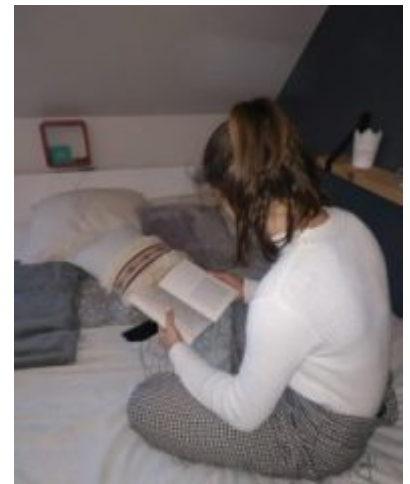


Le vendredi 3 avril 2020, le ministre de l'Education Nationale et de la Jeunesse, Jean-Michel Blanquer, s'est exprimé lors d'une conférence de presse. Actuellement confinés, les élèves de classe de Terminale ont appris que « le baccalauréat 2020 sera effectué sur la base d'un contrôle continu sans épreuves finales ». Plusieurs lycéens et lycéennes réagissent à la mise en place de cette mesure.

Jana, Terminale S : « Je suis stressée car mes notes obtenues tout au long de l'année ne reflètent pas le travail que je peux fournir pendant les épreuves (j'ai 9 de moyenne sur l'année en français, mais j'ai eu 18 à l'épreuve finale en Première). **Pour certains, l'ambiance du foyer ne permet pas un travail productif**, alors qu'ils sont capables de donner le meilleur d'eux-mêmes durant les épreuves. »



« Le Bac est devenu un diplôme sans trop de valeur »

Amel, Terminale S : « L'annonce du Ministre est un soulagement. Faire *télé cours* n'est pas facile et inégalitaire. Certains ont les bons outils, une bonne connexion, une aide non négligeable de leurs parents. **Le choix de contrôle continu peut être risqué car il ne prend pas en compte les élèves ayant eu des complications durant l'année** (problèmes personnels, psychologiques, de santé) et qui comptaient sur l'examen de fin d'année pour se rattraper. Il faut que tous les cas soient bien examinés et que tous les événements perturbants de cette année (grèves, blocus, COVID-19) soient pris en compte. De toute manière, le bac est devenu un **diplôme pass** vers les études supérieures, sans plus trop de valeur. »

Antoine, Terminale S : « Dans cette situation inédite et complexe, le contrôle continu est la solution la plus simple à prendre. Cette décision pourrait ne pas desservir les élèves dont les notations sont plus strictes. **Je suis déçu de ne pas pouvoir connaître le déroulement de l'examen finale et les émotions qui en découlent.** C'est toute une

ambiance et une atmosphère qui s'éteint avec le confinement et l'annulation de ces épreuves. D'ailleurs, je me demande si le fait que les notes données pendant le confinement ne soient pas prises en compte ne découragerait pas davantage certains élèves. »

« **Ne pas léser les élèves et rester bienveillants** »



Pierre, Terminale S : « Je suis mitigé face à la situation. Le fait de ne pas avoir à passer les épreuves finales me rassure, mais être évalué sur contrôle continu pourrait me desservir. Je suis dans un lycée privé où la notation est assez stricte et mes notes sont faibles. Par contre, **je trouve ce principe très égalitaire** pour les élèves qui ont bien travaillé toute l'année ! »

« **Les notes obtenues pendant le confinement ne sont pas prises en compte** »

Maiwen, Terminale S : « Cette situation est particulière à vivre, mais c'est bien d'avoir enfin des directives du Ministère et d'être fixé sur le déroulement cette fin d'année. **Le contrôle continu me semble être la solution la plus adaptée.** Cela fait sept ans qu'on nous prépare à passer cet examen et je trouve dommage de ne pas pouvoir boucler ces années de scolarité de façon aboutie. »

Camille B. Terminale L : « J'ai été un peu prise au dépourvu par le contrôle continu, mais ce sera bénéfique pour beaucoup d'entre nous. **Le gouvernement nous a gâtés : nous aurons plusieurs sessions de rattrapage (juillet et septembre), ce qui est bienveillant !** Je suis un peu déçue que les cours se poursuivent



jusqu'au 4 juillet, mais ce sera l'occasion pour les élèves distraits pendant le confinement de rattraper leur retard. J'apprécie le fait qu'un jury d'examen se penche cas par cas sur les livrets scolaires pour récompenser au mieux les lycéens méritants. »

« **Dompage de priver les élèves des épreuves écrites** »

Lucie, Terminale ES : « La décision du Ministre est la plus sage sur le plan sanitaire et tient compte des incertitudes liées au confinement (sa durée, les situations familiales inégalitaires selon les élèves). **Cette mesure peut inciter les élèves à travailler jusqu'au bout de l'année scolaire, et ainsi, avoir un semblant de troisième trimestre.** C'est dommage de priver les bacheliers des épreuves écrites, car c'est une des rares occasions où l'ensemble des élèves est jugée de manière égalitaire au niveau national. **Bien qu'une harmonisation soit prévue, va-t-elle vraiment pallier les différences d'exigences des établissements ?** Je reste sceptique sur la valeur du bac 2020 : alors que la réforme du bac incite les correcteurs à la bienveillance pour éviter les redoublements, la crise sanitaire accentue le caractère exceptionnel de cette année. Je relativise malgré tout, nos futurs recruteurs ne nous refuseront pas sous prétexte que **nous sommes des bacheliers coronavirus** ».

Propos recueillis par **Camille LAUCAGNE.**

#RestezChezVous



Partager :

- [Cliquez pour partager sur Twitter\(ouvre dans une nouvelle fenêtre\)](#)
- [Cliquez pour partager sur Facebook\(ouvre dans une nouvelle fenêtre\)](#)



- [Cliquez pour partager sur Google+\(ouvre dans une nouvelle fenêtre\)](#)